



CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

n°205, hebdomadaire, lundi 13 mai 2019

BLOQUONS BLANQUER

La Mauvaise Herbe n°5
la revue de la Cnt-éducation
Abonnez-vous !
Bulletin dans la rubrique dédiée
sur le site cnt-f.org/fte



Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :
07 82 14 98 31

Loi Blanquer au Sénat

Grève et rassemblements devant les rectorats mardi 14 mai
Marche nationale Bloquons Blanquer samedi 18 mai à Paris

Toutes les zones sont rentrées cette semaine. Collègues et parents ont donc poursuivi par des blocages, des réunions, des rassemblements et des grèves la campagne contre les réformes et projet de loi Blanquer. Le rendez-vous commun a été jeudi 9 mai, la grève Fonction Publique. A Paris et Lyon, les cortèges *éducation nationale* ont été les plus fournis.

La semaine à venir s'annonce riche en rendez-vous. **Lundi 13**, des Ags ont reconduit la grève. **Mardi 14**,

premier jour au sénat du débat du projet Blanquer, un rassemblement est prévu à Paris. En régions, parents et personnels se sont donnés rendez-vous devant les rectorats. **Mercredi 15**, c'est au tour des personnels AESH. même dispositif rassemblements devant les rectorats. **Jeudi 16**, **vendredi 17**, grève, écoles désertes ou nuit des écoles. Enfin **samedi 18**, tout le monde se retrouve à Paris pour *Bloquer-Blanquer*. Rendez-vous à 13h30 Montparnasse.

Le droit de dire, d'agir et d'en finir avec Macron

La répression est montée d'un cran depuis la journée de grève Fonction publique du jeudi 9 mai. A Nice, lors de la manifestation, quatre syndicalistes ont été interpellés parce qu'ils scandaient des slogans contre la police. A Paris samedi 11, lors de l'acte XXVI des gilets jaunes, une collègue enseignante et son compagnon ont été placés en garde à vue parce qu'ils affichaient une pancarte à caractère politique.

C'est un événement grave, qui après les violences répétées des forces de l'ordre contre les lycéen.nes, les gilets jaunes, le 1er mai contre les manifestant.e.s (lire la motion votée en AG par les collègues parisiens, en une de notre site) criminalise l'expression même de celles et ceux qui descendent dans la rue. La CNT dénonce cette escalade et réaffirme sa solidarité avec toutes celles et ceux qui veulent en finir avec Blanquer, Macron et leur monde.

CNT-FTE, 12 mai 2019

Directeurs = supérieurs ? Non merci !

Les sénateurs qui planchent sur la loi Blanquer auraient "amélioré" le texte et "entendu" notre mobilisation...

Quitte à passer pour des rabat-joie, il nous faut dire que le projet EPSF (fusion école collège) n'est pas mort ! Il bouge encore, rajeuni par une petite cure au sénat. Si la commission sénatoriale culture éducation a largement réécrit cet article de la loi "confiance" de JM Blanquer, c'est pour y glisser un amendement qui ferait des directeurs et des directrices d'écoles des supérieurs hiérarchiques et des évaluateurs des enseignant-e-s !

Comme dans le secondaire, avec un "vrai" chef d'établissement, les instits auraient un supérieur administratif à domicile en complément de leur IEN (supérieur "pédagogique"). Pour le reste des dispositions prévues par la création des EPSF, elles sont conservées "en cas d'accord" des maires, notamment pour permettre les concentrations de structures scolaires en milieu rural.

Faire des directeurs et des directrices d'écoles des supérieurs hiérarchiques est une vieille obsession.

Monory avait tenté de nous imposer des "maîtres directeurs" en janvier 87, la mobilisation des collègues avait directement stoppé ses velléités autoritaires. Sarkozy n'avait pas eu plus de succès avec les EPEP (établissement public d'enseignement primaire). Entre temps, l'idée d'un directeur sur lequel repose toutes les tâches administratives s'est solidement installée et à rebours, la tradition d'une autogestion des écoles par le conseil des maîtres a reculé.

Aujourd'hui, à l'heure du contrôle généralisé (évaluations nationales) et du pilotage centralisé (directives pédagogiques) qui caractérisent "l'école de la confiance", la tentation d'installer un chef dans chaque école présente un grand intérêt pour le pouvoir politique. Il est tout à fait prévisible que la commission mixte paritaire qui écrira la version finale de la loi pour l'école de la confiance cet été adopte avec un certain enthousiasme cette proposition des sénateurs LR.

Pourtant, aucun syndicat de l'éducation ne réclame un rôle hiérarchique pour les directeurs et les directrices, même le "syndicat" le plus proche de Blanquer.

Les enseignant-e-s, directeurs et directrices y compris, savent qu'il n'y a que des bonnes raisons pour ne pas s'embarrasser d'un-e chef dans nos écoles. En voici quelques-unes :

- La confiance (la vraie) est nécessaire pour construire des fonctionnements cohérents dans des équipes de profs. Parler ouvertement de ses difficultés, trouver des solutions collectives et définir des consensus pour avancer est incompatible avec la présence d'un supérieur qui juge de nos actes et de nos attitudes en permanence.

- Les supérieurs hiérarchiques sont soumis à des objectifs institutionnels (lettres de missions) très éloignés des besoins concrets des écoles. Le pilotage par indicateurs chiffrés, l'obsession de l'évaluation et de la mesure détruisent déjà suffisamment notre efficacité professionnelle pour ne pas avoir à composer au quotidien avec une personne qui tente de nous y soumettre.

- Le pouvoir ne sert que si on en abuse ! Il se trouvera toujours des collègues "sympas" qui accepteront de prendre le rôle de "petit chef" en pensant exercer cette fonction tout en gardant la tête froide et les oreilles ouvertes aux remarques des enseignant-e-s "de base". Malheureusement, les gens bien qui pensent changer le système de l'intérieur se retrouvent eux mêmes changés par le système. On peut vite se faire rattraper par les comportements obséquieux, carriéristes, l'ambition personnelle et les petites stratégies manipulatrices du management.

Tous ces mécanismes se mettent en place au détriment des élèves qui nous sont confiés car ces logiques instrumentalisent le travail éducatif. La peur d'être mal jugé favorise le conformisme professionnel. Dans une école, l'éducation est le but des actions mises en place par les adultes, elle n'est pas un outil pour se faire valoir aux yeux de l'institution.